



13.3736

**Postulat Buttet Yannick.
Wi-Fi-Strategie der Schweiz****Postulat Buttet Yannick.
Stratégie wi-fi pour la Suisse**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 14.09.15

Buttet Yannick (CE, VS): Aujourd'hui, nous avons beaucoup parlé du service public. Mon postulat va pleinement dans le sens de ce service public et de son adaptation à la situation actuelle et future. L'accès à Internet est devenu un besoin de base pour la très grande majorité de la population suisse. L'avenir de cette connexion à Internet est de pouvoir accéder au web partout et tout le temps, en particulier par l'intermédiaire de la technologie wi-fi.

Or, jusqu'à ce jour, la Confédération s'est peu impliquée – c'est un euphémisme – dans le développement de cette technologie qui permettra d'assurer une connectivité à la hauteur des exigences élevées des Suisses. Le Conseil fédéral se réfugie derrière le fait qu'il veut laisser le système libéral faire progresser cette technologie, pour ne pas assumer sa responsabilité de service public. Mon postulat vise simplement à pouvoir disposer d'un état des lieux et surtout à connaître la vision du Conseil fédéral pour le développement et la mise à disposition de la technologie wi-fi dans nos villes et nos campagnes.

Cette stratégie est indispensable pour assurer l'attrait futur de notre pays. Je vous remercie donc de votre soutien à ma proposition qui permettra de préparer l'avenir d'Internet dans notre pays plutôt que de le subir.

Leuthard Doris, conseillère fédérale: Aujourd'hui, le territoire suisse est bien approvisionné en matière de télécommunication sans fil. L'offre est diverse, abondante et de qualité. La couverture, quasi totale et souvent redondante, comprend la téléphonie mobile et les installations wi-fi. Un réseau local sans fil couvre une zone de quelques dizaines de mètres carrés. Il permet de connecter localement des appareils dans la zone couverte et de transférer les données entre eux. Ces réseaux wi-fi sont complémentaires aux réseaux des opérateurs de téléphonie mobile. Ils permettent d'offrir un accès à Internet dans des endroits peu ou pas couverts par les réseaux mobiles ou très fréquentés. Aujourd'hui, en Suisse, une vingtaine de fournisseurs de services wi-fi couvrent le territoire avec des "hotspots" gratuits ou payants. Des bornes d'accès wi-fi à Internet sont aussi mises à dispositions par Swisscom, les CFF, CarPostal, Migros et d'autres entreprises.

Les utilisateurs finaux consomment de plus en plus de données informatiques. La demande en capacité est forte, raison pour laquelle les opérateurs de téléphonie mobile améliorent sans cesse leurs infrastructures et offrent des infrastructures ad hoc pour éviter la congestion.

Le marché des télécommunications en Suisse fonctionne correctement. Les infrastructures sont diverses et efficaces. La Confédération ne doit pas jouer le rôle de fournisseur de services ou promouvoir l'équipement de réseaux Internet sans fil. Elle ferait alors concurrence aux entreprises privées spécialisées présentes aujourd'hui sur ce marché.

C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral propose de rejeter ce postulat.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 13.3736/12387)

Für Annahme des Postulates ... 84 Stimmen

Dagegen ... 87 Stimmen

(7 Enthaltungen)